

OCBM de Namur du 18 novembre 2021 : document préparatoire au point 3.1.

Bilan de la ligne Express E84 Waremme – Namur et ajustements

La Stratégie Régionale de Mobilité (SRM) ambitionne que chaque commune soit desservie par le réseau structurant d'ici 2030 (chantier n°10). Le réseau structurant intercommunal de transport en commun se compose du réseau ferroviaire et du réseau de bus express complété de lignes principales. Il permet de relier les pôles wallons entre eux et chaque commune à son pôle principal sur base de la structure territoriale (SDT).

Dans le cadre du développement de l'offre et conformément à l'article 19 du Contrat de Service Public (CSP 2019-2023) qui lie la Wallonie et l'OTW, l'AOT doit « encadrer un processus d'évaluation et d'adaptation du projet d'offre redéployée, dans les 12 mois qui suivent la mise en production ».

Suite au contexte sanitaire, ce processus d'évaluation n'a pas encore pu être entièrement établi avec l'OTW. Néanmoins, l'AOT a initié une première réunion le 7 octobre 2021 avec différentes parties prenantes (communes, OTW, AOT, SNCB, BEP, représentants d'usagers et GAL) pour tracer un premier bilan de la ligne E84 Waremme – Namur desservant les communes de Waremme, Geer, Braives, Hannut, Burdinne, Fernelmont et Namur, reliant le bassin de mobilité de Liège-Verviers et celui de Namur.

Ce bilan est globalement très positif, l'offre trouvant progressivement son public. La pertinence de cette offre Express a pu ainsi être confirmée, mais un important potentiel de transfert modal reste à conquérir. Des plans d'actions ont été réalisés à trois niveaux :

- le renforcement mineur du niveau de service de la ligne,
- l'adaptation opérationnelle de l'offre et sa promotion commerciale,
- et enfin, l'amélioration du rabattement vers les arrêts desservis, de leur confort et sécurité.

Le détail des actions, le pilote proposé pour chacune d'elles et les échéances visées sont repris en annexe.

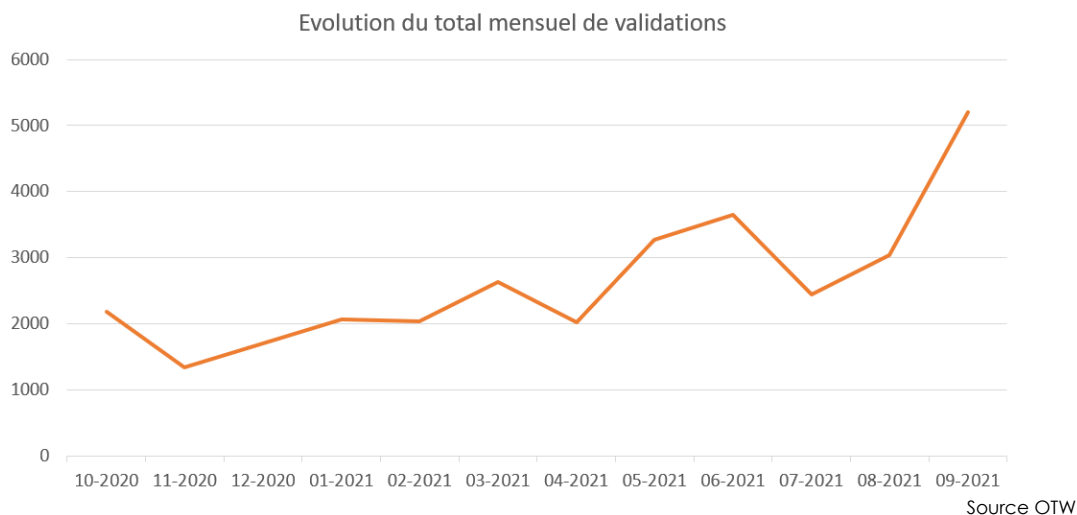
L'objectif est d'améliorer dans l'année qui vient l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Le bilan effectué pour la ligne express E84 Waremme – Namur étant partiel à ce stade, l'AOT encadrera une évaluation plus complète de la ligne en 2022 en parallèle à l'évaluation de l'ensemble des offres Express créées ou renforcées depuis 2019. En amont de l'évaluation, l'AOT établira un suivi des actions réalisées par l'ensemble des parties prenantes dans le cadre du présent plan d'actions.

Premier bilan de la ligne



- 13 arrêts desservis sur 54 km
- Exemples de temps de parcours:
 - Hannut – Waremme : 22 min
 - Hannut – 1^{er} arrêt à Namur : 40-45 min
 - Hannut – Namur Gare : 50-55 min
 - Namur Gare – PAE Fernelmont : 25 min
 - Burdinne – Hannut : 15 min
 - Braives – Waremme : 13 min
 - Waremme – Namur Gare: 1h08
- Constats OTW :
 - Evolution constante de la fréquentation depuis sa mise en service (2100 => 5100 validations)
 - Les parcours d'heure de pointe 06h-07h et 16h-17h en semaine sont les plus utilisés
 - Desserte du PAE de Fernelmont : transfert des navetteurs qui utilisaient le Mobi-Parcs 2 (moyenne de 27 validations par jour >> moyenne de 25 oblitérations par jour en 2018 ; 26 en 2019 ; 14 en 2020 et 20 en 2021, sur les 4 premiers mois de l'année)
 - La répartition entre les deux sens de circulation est équilibrée



Plan d'actions : d'un point de vue tactique en termes de niveau de service

Le niveau d'offre cible actuel Waremme – Geer – Braives – Hannut – Burdinne - Fernelmont - Namur est confirmé et renforcé par :

- un parcours supplémentaire entre 20h et 21h de Namur à Waremme
- deux parcours par sens les dimanches à destination des étudiants kotteurs.

La fiche tactique mise à jour traduisant ce renforcement d'offre est reprise en annexe.

Plan d'actions : d'un point de vue opérationnel et de promotion de l'offre

Une série d'actions dans les mains de l'OTW ont pu être identifiées :

- Adapter l'offre selon les ambitions régionales mises à jour ;
 - Adapter les horaires en intégrant une réduction des temps de parcours dans Namur ;
- Ajouter un arrêt de la ligne express E84 à « Bierwart Carrefour » afin de proposer aux citoyens de la commune de Héron de pouvoir rejoindre cette ligne Express via cet arrêt proche de leur commune, sans perte de vitesse commerciale significative pour l'ensemble de la ligne ;
- Remplacer l'arrêt à Franc-Warêt par celui plus proche des habitations ;
 - Renommer l'arrêt « Avin Tige Jacquette » en « Avin Ciplet » ;
 - Réintégrer la vente de tickets unitaires dans le bus ;
 - Développer le nombre de points TEC le long de l'itinéraire ;
 - Rendre effectif l'installation du wifi dans le bus ;
 - Promouvoir la ligne localement, avec l'aide des forces vives locales, en aval des améliorations ciblées par ces plans d'actions, en ce compris une promotion B2B.

Plan d'actions : du point de vue de l'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et de la sécurité des usagers

Une série d'actions ont également été identifiées afin d'améliorer l'accessibilité intermodale de l'offre sur cette ligne et contribuer davantage au transfert modal visé. Ces actions nécessitent une prise en main par différentes parties prenantes (OTW, Communes, SPW Routes, GAL, ...), selon le plan détaillé en annexe, et visent l'amélioration significative de trois principaux enjeux :

- Créer/améliorer des cheminements agréables, balisés et sécurisés de rabattement en modes actifs vers les arrêts desservis, tant depuis les différentes localités aux alentours des arrêts desservis qu'au sein du PAE desservi.
- Sécuriser les alentours immédiats des arrêts desservis (éclairage, traversée piétonne systématique, trottoirs depuis le carrefour le plus proche, ...) ;
- Améliorer la sécurité et le confort d'attente aux arrêts eux-mêmes en aménageant un quai, installant un abris-bus éclairé, des racks à vélos et des informations voyageurs aux différents arrêts identifiés.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E84 et du plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon.

Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre d'ici 2022.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E84.

L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, GAL, SPW Routes, BEP, OTW) de prendre en main les actions identifiées en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.

Bilan de la ligne Express E84 Waremme - Namur: Plan d'actions détaillé

Annexe 1

Actions	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance ou de mise en oeuvre	Correspondant
Premier suivi des réalisations des actions détaillées dans ce plan d'action	Toutes	AOT	01-03-22	Marie Vidotto marie.vidotto@spw.wallonie.be
Renfort d'offre dominicale estudiantine vers Namur et vers Liège	Toutes	AOT	Réalisé (cfr. fiche tactique de liaison)	
Augmentation de l'amplitude horaire jusque 20h20 au départ de Namur	Toutes	AOT		
Organiser l'évaluation complète de l'offre (indicateurs, etc.) dont:	Toutes	AOT	2022	Emmanuel Vanrossomme emmanuel.vanrossomme@spw.wallonie.be
- Contrôler l'affichage des horaires à tous les arrêts de la ligne	Toutes	AOT	2022	
- Evaluation de l'intermodalité en gare de Namur et en gare de Waremme (parcours client, signalétique, horaire)	Toutes	AOT	2022	
- Evaluation de l'intermodalité en gare de Namur et en gare de Waremme (taux d'usage des correspondances avec cette ligne)	Toutes	SNCB et OTW	2022	Correspondants à identifier au sein de la SNCB et de l'OTW
Mise en service du renfort d'offre dominicale estudiantine vers Namur et vers Liège	Toutes	OTW	01-03-22	Renaud Delhalle renaud.delhalle@letec.be
Augmentation effective de l'amplitude horaire jusque 20h20 au départ de Namur	Toutes	OTW	01-03-22	
Ajout d'un arrêt à "Bierwart Carrefour" car arrêt déjà équipé qui permet de desservir la commune de Héron et de permettre l'intermodalité	Héron et Fernelmont	OTW	01-01-22	
Adaptation des horaires pour une réduction du temps de parcours entre la "Namur gare" et "Bouge Somal"	Toutes	OTW	01-03-22	
Permutation d'arrêt "Franc-Warêt Calvaire" au lieu de "Franc-Warêt Carrefour"	Fernelmont	OTW	01-01-22	
Renommer arrêt "Avin Tige Jacquette" en "Avin Cipler"	Braives et Hannut	OTW	01-01-22	
Gestion d'un dossier d'aménagement d'arrêts conjoints (abris bus, quais, information voyageurs, et rack à vélo):	Toutes	OTW	> 6 mois	
- Aménager l'arrêt de "Namur Rue du Premier Lanciers"	Namur	OTW	Info voyageurs : <1 mois - Infra : > 6 mois	
- Aménager l'arrêt "Fernelmont PAE"	Fernelmont	OTW		
- Aménager l'arrêt "Avin Tige Jacquette"	Braives et Hannut	OTW		
- Aménager l'arrêt de "Burdinne rue du Marais"	Burdinne	OTW		
- Aménager l'arrêt de "Hannut Place Hallet"	Hannut	OTW		
- Aménager l'arrêt de "Braives Chaussée Romaine"	Braives	OTW		
- Aménager l'arrêt de "Omal Les Tombes"	Geer	OTW		

Bilan de la ligne Express E84 Waremme - Namur: Plan d'actions détaillé

Annexe 1

Actions	Commune(s) concernée(s)	Responsable de l'action	Date d'échéance ou de mise en oeuvre	Correspondant
Adaptation opérationnelles sur base des constats d'intermodalité de l'inspection AOT	Toutes	OTW	En fonction des rapports AOT (2022)	
Installer le wifi dans les bus	Toutes	OTW	Pas d'échéance connue	
Vente des tickets unitaires dans le bus	Toutes	OTW	Fin des mesures COVID	
Développement du nombre de point TEC le long de l'itinéraire (vente tickets jetables)	Toutes	OTW	20 Points TEC existants (hors Namur) : https://www.letec.be/#/Nearby/Search	
Promotion de la ligne à la suite du plan d'actions	Toutes	OTW	1er trimestre 2022	Nora Sli nora.sli@letec.be avec les communes et les acteurs locaux
Promotion B2B de la ligne à la suite du plan d'actions	Toutes	OTW	1er trimestre 2022	
Sécuriser les abords de l'arrêt "Avin Tige Jacquette" (éclairage, panneaux de circulation, etc.)	Braives et Hannut	SPW Routes	A définir	Geneviève Dewallef (Via Comité Provincial de Sécurité Routière) genevieve.dewallef@spw.wallonie.be
Sécuriser les abords de l'arrêt "Franc-Warêt Calvaire" (éclairage, passage piéton, panneaux de circulation, etc.)	Fernelmont	SPW Routes	A définir	
Ralier l'arrêt "Fernelmont PAE" à l'ensemble du zoning (cheminement piéton, autres)	Fernelmont	BEP	A définir	Claire Van Kerrebroeck cvk@bep.be
Ralier l'arrêt "Fernelmont PAE" au village de Noville-les-bois (cheminement vélo)	Fernelmont	Commune	A définir	Fernelmont
Analyse et aménagement des cheminements sécurisés vélos depuis les localités vers les arrêts de la E84	Toutes	Communes et GAL's	A définir	Waremme, Geer, Braives, Hannut, Burdinne, Fernelmont, Héron, Namur, GAL Je suis hesbignon, GAL Burdinale-Mehaigne, GAL Meuse@Campagnes
Non-ajout arrêt Boninne et Gelbressée	Namur	AOT	/	
Non-déplacement d'arrêt à Omal	Geer	OTW	/	
Non-ajout arrêt "Hannut Ecole Primaire"	Hannut	OTW	/	
Non nécessité d'analyse des points noirs résiduels entraînant un manque de ponctualité en termes d'infrastructures routières	Toutes	OTW	/	

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express

Ajustement de la liaison « Waremme - Geer - Braives - Hannut - Burdinne - Fernelmont - Namur »

Généralités :

		Attentes régionales
Liaison		Waremme - Geer - Braives - Hannut - Burdinne - Fernelmont - Namur
Direction		Bidirectionnelle
Flux domicile – travail (ONSS 2017)		3285 travailleurs et étudiants + usagers en correspondance
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)		E83 Waremme - Namur
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Waremme, Namur)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune sauf à Braives (2 arrêts)
	PAE et autres POI à desservir	PAE Fernelmont, CHR de Namur
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter		- En gare de Waremme vers Liège - En gare de Namur vers Bruxelles
Matériel roulant et capacité		Autocar confort, capacité normale

Niveaux de service :

	Période	Situation actuelle	Attentes régionales	Précisions	
Offre	Par an	419.166 km	± 438.000 km		
Nombre de passages	Par an	7.798 passage(s)	8.155 passages	Soit 1 passage par heure par sens en semaine et 1 passage supplémentaire en soirée depuis Namur (29 p/j), 1 passage toutes les 2h le samedi (14 p/j) et 2 passages les dimanches soirs scolaires (4 p/j)	
Amplitude	En semaine	13h	14h	Premiers départs entre 6h et 7h et derniers départs entre 19h et 20h depuis Waremme et entre 20h et 21h depuis Namur	
	En vacances scolaire	13h			
	Un samedi	12h	14h		
	Un dimanche	/	2h		
Distribution journalière	En semaine	1h	1h	Distribution journalière identique en semaine toute l'année	Temps maximal entre deux départs en journée
	En vacances scolaire	1h	1h		
	Un samedi	2h	2h		
	Un dimanche	/	2h		
Constance temporelle		53%	55%	Cohérence entre les passages le weekend et en vacances et les passages en semaine - 0 pas de cohérence, 1 cohérence parfaite	
Constance spatiale		2 itinéraire(s)	2 itinéraires	1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour	
Vitesse commerciale		44 km/h	Entre 48 et 55 km/h	Selon étude opérationnelle OTW Soit environ 53,75 km en 64 à 70 min	